

Le prix du mètre cube est de 3,3244 €

Il résulte de l'addition de plusieurs redevances et taxes dont le détail est le suivant :

• Fourniture de l'eau 1,3218 €

Cette somme couvre les dépenses de fonctionnement et de construction des ouvrages nécessaires au prélèvement de l'eau brute en Moselle, au traitement dans les usines et à l'acheminement sous pression jusqu'au domicile.

• Redevance d'assainissement 1,0507 €

Facturée aux abonnés raccordés ou raccordables au réseau d'assainissement, elle finance la construction et l'exploitation des équipements (réseaux et stations d'épuration), qui évacuent et épurent les eaux usées avant rejet dans le milieu naturel.

• Redevance pour pollution domestique 0,4320 €

Cette redevance perçue pour le compte de l'Agence de l'Eau permet d'aider les collectivités à financer les travaux de lutte contre la pollution : construction de bassins de dépollution, de stations d'épuration et toute action contribuant à améliorer la gestion des milieux aquatiques sur l'ensemble du Bassin Rhin-Meuse.

• Redevance pour modernisation des réseaux de collecte 0,2740 €

Cette redevance, précédemment intégrée à la redevance pour pollution, apparaît dorénavant de façon indépendante dans la facture et n'est payée que par les habitants reliés au réseau d'assainissement.

• Redevance de prélèvement sur la ressource en eau 0,0422 €

Cette redevance permet à l'Agence de l'Eau d'apporter son concours financier à des travaux de protection des ressources en eau sur le Bassin Rhin-Meuse.

• Voies Navigables de France

Cette redevance permet à l'Etat d'entretenir les voies navigables du territoire français.

- contrevalet prélèvement 0,0139 €
- contrevalet rejet 0,0165 €

• T.V.A 0,1733 €

La T.V.A est perçue au taux de 5,5 % sur toutes les rubriques

Abonnement annuel au service

Indépendant de la consommation, il est calculé en fonction du diamètre du branchement en place :
pour un diamètre inférieur à 20 mm (maison individuelle), il est de 40,44€ T.T.C.

Son montant, dû par le titulaire du contrat au 1er janvier de l'année de facturation, couvre la location du compteur d'eau, son remplacement en cas de dysfonctionnement ou vétusté, l'entretien du branchement depuis la conduite principale jusqu'au compteur ainsi qu'une partie des charges inhérentes à la tenue du compte client comme le relevé de l'appareil de comptage ou la gestion de la facturation.

ABONNEMENT ANNUEL EAU 2011

TYPE DE BRANCHEMENT	PRIX H.T.	T.V.A.	PRIX T.T.C.
diamètre 0 à 20 mm inclus	38,33 €	2,11 €	40,44 €
diamètre 21 à 25 mm inclus	41,28 €	2,27 €	43,55 €
diamètre 26 à 30 mm inclus	45,39 €	2,50 €	47,89 €
diamètre 31 à 40 mm inclus	57,32 €	3,15 €	60,47 €
diamètre 41 à 60 mm inclus	101,15 €	5,56 €	106,71 €
diamètre 61 à 80 mm inclus	203,12 €	11,17 €	214,29 €
diamètre 81 à 100 mm inclus	271,05 €	14,91 €	285,96 €
diamètre supérieur à 100 mm	499,06 €	27,45 €	526,51 €

MONTANTS DES PRESTATIONS ET INTERVENTIONS DIVERSES POUR 2011

PRESTATIONS OU INTERVENTIONS	MODE DE CALCUL	PRIX H.T.	T.V.A. 5,5 %	PRIX T.T.C.
CLOTURE DE DOSSIER	En cas de changement de titulaire d'abonnement, frais forfaitaires appliqués au titulaire partant couvrant la relève du compteur, l'édition de la facture de solde et la mise à jour du fichier	35,37 €	1,95 €	37,32 €
DEPLACEMENT	Prix du m3 d'eau (part Communauté Urbaine hors assainissement) x 30	39,65 €	2,18 €	41,83 €
JAUGEAGE DE COMPTEUR	diamètre compris entre 15 mm et 40 mm diamètre compris entre 65 mm et 250 mm	79,25 € 854,11 €	4,36 € 46,98 €	83,61 € 901,09 €
COMPTEUR DISPARU	Forfait remplacement du compteur (prix du compteur + frais d'intervention) + Qn* x 250 x prix du m3 d'eau (part Communauté Urbaine) ex: compteur de 15 mm Socam (Qn = 1,5)	991,99 €	54,56 €	1 046,55 €
COMPTEUR DETERIORE (responsabilité du client engagée)	Forfait remplacement du compteur (prix du compteur + frais d'intervention) ex: compteur de 15 mm Socam	102,30 €	5,63 €	107,93 €
COMPTEUR GELE (responsabilité du client engagée)	Forfait remplacement du compteur (prix du compteur + frais d'intervention) ex: compteur de 15 mm Socam	102,30 €	5,63 €	107,93 €
FERMETURE DE PRISE REOUVERTURE DE PRISE	Prix du m3 d'eau (part Communauté Urbaine hors assainissement) x 30	39,65 €	2,18 €	41,83 €
SUPPRESSION DE PRISE	Forfait travaux et déplacement	111,21 €	6,12 €	117,33 €
PRISE D'EAU SUR POTEAU D'INCENDIE AVEC AUTORISATION	Partie fixe location du compteur	43,70 €	2,40 €	46,10 €
	Consommation enregistrée sur le compteur	Prix du m3 d'eau (part Communauté Urbaine) x nombre m3 ex : pour 100 m3 Soit consommation + location compteur	237,25 € 13,05 € 280,95 €	13,05 € 15,45 €
PRISE D'EAU SUR POTEAU D'INCENDIE SANS AUTORISATION	Forfait Prix du m3 d'eau (part Communauté Urbaine) x 250	593,13 €	32,62 €	625,75 €

*Qn = Débit nominal horaire du compteur